

Qui trop embrasse mal étreint

 L'initiative pour des entreprises responsables, soumise au vote le 29 novembre, soulève un débat passionnant sur l'éthique et la responsabilité dans l'entreprise. Le comité d'initiative nous propose de modifier la Constitution fédérale pour que les droits de l'homme et les normes environnementales soient mieux respectés par les entreprises suisses actives à l'étranger.

Concrètement, il s'agit de rendre les entreprises qui ont un siège en Suisse responsables des violations que leurs filiales étrangères, ou leurs fournisseurs étrangers, pourraient commettre.

Le texte de l'initiative précise que les entreprises doivent non seulement mettre fin aux violations existantes, mais aussi les prévenir. C'est à mon avis sa grande faiblesse. Car, nous le savons toutes et tous, le meilleur moyen de prévenir un risque,

c'est de ne pas le prendre. En cas d'acceptation de l'initiative, il faut s'attendre à ce que nos entreprises, dont la grande majorité est responsable, se retirent de nombreux pays en développement. Le champ serait laissé libre à d'autres entreprises et à d'autres fournisseurs, sans que la cause environnementale ou le respect des droits de l'homme n'avancent d'un iota.

L'initiative s'attaque, à juste titre, aux moutons noirs de notre économie. Mais la solution qu'elle propose va décourager aussi les entreprises responsables d'apporter leur aide à des économies qui en ont besoin. Je soutiendrai le contre-projet, qui entrera en vigueur directement en cas de non, et apportera des améliorations concrètes contre le travail des enfants et le commerce de minerais provenant de zones de conflits. >>

**CHRISTINE BULLIARD-
MARBACH**, CONSEILLÈRE
NATIONALE PDC